



Le + syndical

- La Lettre de la - SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

Délégués syndicaux

Alina TORTOCHAUT Délégué Syndical central

- Mireille DE VOLDER (*Méditerranée*) - Alain GUILLOU (*Ouest*) -
- Benoît WENK (*EST*) -
- Olivier YERLE (*Progiciels*) - Pierre ROI (*GFI EUVOXA*) -

- Section syndicale **CFE-CGC** Groupe GFI -
Bureau 624 , 12 rue Rouget de Lisle
92130 Issy les Moulineaux
- Mail : cgcgfi@free.fr - tél : 01 46 62 34 58
(répondeur si absent) ou port : 06 83 09 41 92
Site WEB : www.fieci-cgc.org

Numéro 125 - 15 janvier 2010

Les avatars de l'an 2010 !

* Etude du
cabinet Forrester
Research publiée le
12 janvier 2010 :

+11,2%

attendus en 2010 en
Europe pour les
achats informatiques
des entreprises

- 8,9%

en 2009 pour les
dépenses
informatiques des
entreprises et des
pouvoirs publics dans
le monde, après 7
années de hausse
consécutive.

** **avatars** :

généralement au
pluriel et selon le
dictionnaire
ROBERT :
malheurs,
mésaventures.

*** **avatar** :

généralement au
singulier et selon le
dictionnaire
ROBERT :
métamorphose,
transformation.

GPEC :

Gestion
Prévisionnelle des
Emplois et des
Compétences :

Au niveau économique, même si certains augures* apportent un début d'arc en ciel dans la grisaille ambiante, en annonçant pour 2010 une augmentation de la dépense informatique des entreprises de +11,2%, et même si le 1^{er} semestre 2010 compte 2 jours ouvrés de plus que le 1^{er} semestre 2009, ce qui permettra mécaniquement au Groupe GFI d'annoncer un 1^{er} semestre 2010 meilleur que le 1^{er} semestre 2009, **la navigation semble continuer à se faire « à vue » et il y a fort à parier que les salariés rencontreront en 2010 les mêmes avatars** qu'en 2009 !**

En revanche, au niveau social, le législateur ayant imposé des négociations de Groupe sur des sujets tels que la prévention des situations de **stress**, la **GPEC** ou les dispositions pour le maintien dans l'emploi des salariés **seniors**, l'organisation du Groupe GFI est amenée à se décroiser pour que, **par un avatar*** novateur et judicieux, toutes les entités de France se retrouvent ensemble autour de la table des négociations !**

Les accords d'entreprise qui régissent notamment le dialogue social pour les 4300 salariés de l'UES vont fêter leur **10^{ème} anniversaire cette année** : il y a urgence à les adapter au groupe GFI tel qu'il est devenu et qui compte désormais, près de 1700 salariés hors UES. **Un nouvel avatar*** s'impose !**

Plus généralement, nos représentants ne cessent de démontrer que les domaines transversaux tels que : **la politique salariale** (pour la CFE-CGC : un socle d'augmentation de Groupe + un étage d'augmentations individuelles), **le Plan d'épargne Entreprise** et son éventuel abondement, **la Participation** complétée par un **Intéressement** (pour la CFE-CGC : un socle Groupe + un étage « Métier »), **les régimes de prévoyance et de frais de santé**, l'indemnisation des **frais de mission**, les **dotations de CE...** devraient être régis par des « règles Groupe » dans un souci d'équité vis-à-vis des salariés amenés désormais à travailler souvent ensemble. Ce qui supprimerait en conséquence, une partie des situations génératrices de stress induites par l'iniquité visible de règles différentes appliquées aux uns et aux autres ! **Là encore, un avatar*** d'envergure est nécessaire pour atteindre ce but !**

Nul besoin, comme au cinéma, de chausser des lunettes 3D pour appréhender la situation dans sa globalité ! Nous sommes convaincus que l'heure est venue d'accélérer la mise en place d'une organisation sociale adaptée et efficace : **les salariés attendent des résultats concrets émanant des rounds de négociation !**
La Direction est-elle prête à relever le défi ?

La CFE-CGC

« Ah ! quelle était jolie la Participation de 2007.... »

Indifférents à l'injuste division par 4 de la Participation au titre de 2008 (cf nos lettres d'avril à décembre 2009), les administrateurs de GFI Informatique, MM BITAN, CHEVRIERE (fonds BOUSSARD & GAVAUDAN), DE GIOVANNI (fonds APAX), LORENZI, PACHE, et RIGAL (fonds APAX), ne se sont pas non plus montrés très courtois : aucune réponse de leur part à aucune de nos relances mensuelles transmises individuellement à chacun d'eux, d'avril à décembre 2009 !

Qu'ils le veuillent ou non, c'est pourtant bien à eux que le législateur a octroyé le pouvoir de réparation vis-à-vis des salariés lorsque la formule de Participation a des « ratés » : d'autres administrateurs dans d'autres entreprises ont usé de ce pouvoir ! Alors, pourquoi pas à GFI ? Ce qui avait pourtant été possible au titre de 2007, ne l'était plus au titre de 2008 ? Allons donc !

Et pour 2009 ?

De toute évidence, la formule de calcul améliorée mise en place par accord d'entreprise signé le 21 juin dernier entre la Direction et les organisations syndicales CFE-CGC, CFDT et SUD Groupe GFI, va voler en éclats pour cause d'année de crise et donc de résultats ... de crise ! Le laxisme affiché pour 2008 apparaîtra rétrospectivement d'autant plus inacceptable !

Si, de plus, ces mêmes administrateurs prenaient le cas échéant, la décision de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, une résolution relative à une distribution de dividendes alors même que les salariés n'auraient pas de Participation et qu'ils ont subi un blocage des salaires tout au long de 2009, ce serait pour la CFE-CGC, un véritable « casus belli » !

« On ira tous au paradis !...on iraaaaaaa ! »

« Les Portes du Parc » à Saint Ouen ne sont certainement pas celles du Paradis, mais pas non plus celles de l'Enfer ! Cela semble désormais acquis : le regroupement des équipes Ile de France va passer dans la phase active d'aménagement des espaces de travail et d'opérations (complexes) de déménagement. Ce projet mené par « l'attelage » Michel BEILIN + Roger DEGARDIN, devra veiller à ne pas secouer trop fort la diligence dans laquelle ont pris place plus de 800 salariés bien décidés à ne pas s'en laisser conter !

Alors, Messieurs, voici quelques conseils : parlez nous de mobilier neuf, de téléphonie moderne avec voix sur IP, de bureaux avec des vraies cloisons qui vont jusqu'au plafond et des vraies portes, de compensations sérieuses pour les salarié(e)s (statistiquement majoritairement des femmes) qui seraient confronté(e)s à des temps de trajets déraisonnables (exple : télétravail), de navettes pour éviter l'étouffement dans les wagons de la ligne 13 du métro ou l'attente des rames improbables du RERC, sans oublier la négociation d'un statut social Groupe, afin d'éviter des déconvenues fâcheuses qui pourraient se faire jour quand la diligence déversera ses voyageurs bien fatigués, au terme de l'odyssée..... l'opération pourrait alors se dérouler dans de bonnes conditions ...sinon ...

Le site WEB CFE-CGC de GFI fait peau neuve !

Dans quelques semaines nous mettrons en ligne les nouvelles pages WEB de la section syndicale CFE-CGC du Groupe GFI Informatique : www.fieci-cgc.org/cgcgfi avec les positions et les propositions défendues par la CFE-CGC dans les négociations en cours dans le Groupe GFI, le calendrier des séances de négociation, des informations sur les événements importants survenant dans le Groupe, des sondages flash, un historique de nos lettres mensuelles ...etc

Continuez de visiter régulièrement le site de notre fédération professionnelle des sociétés de services, d'ingénierie et de conseil en informatique www.fieci-cgc.org (l'actualité de la branche et de la convention collective SYNTEC...), ainsi que celui de notre confédération www.cfecgc.org (les positions défendues pour tout le personnel cadre et d'encadrement dans les dossiers nationaux : retraites, santé, formation professionnelle etc, les actions menées en précurseur -insertion des handicapés, stress ...- les services offerts aux adhérents -exple : un soutien psychologique personnalisé réalisé par un cabinet spécialisé en cas de difficultés rencontrées dans leur vie professionnelle ou dans leur vie privée...)

Le chiffre : 0,86 !

Tel serait le « ratio de sinistralité » du régime santé (mutuelle) en vigueur dans l'UES GFI pour 2009 ... si la taxe CMU sur les cotisations était restée au même niveau qu'en 2008 : toutes choses égales par ailleurs, on aurait donc constaté un très large excédent de 14% pour 2009 à comparer avec l'excédent de 9% constaté pour 2008 ! Mais cette taxe prélevée sur les cotisations de toutes les mutuelles, et qui contribue au financement de la « Couverture Maladie Universelle », a plus que doublé par rapport à 2008 où elle était de 2,5% (et plus que triplé depuis 2000, année de sa création par les pouvoirs publics avec un taux de 1,75% !)

Conséquence : le « ratio de sinistralité » s'établit en réalité à 0,98 pour 2009*. Ce résultat reste néanmoins remarquable car la baisse « exceptionnelle » des cotisations de 7% pour 2009** associée à la hausse de la taxe CMU, laissent craindre un déficit : or, c'est de nouveau un excédent, pour la 5^{ème} année consécutive depuis la mise en place du nouveau régime en 2005 !

Cela démontre la bonne santé de la mutuelle, à l'inverse de la tendance nationale moyenne rapportée par les médias : nous avons des marges de manœuvre, il faut les utiliser !

La CFE-CGC a donc proposé de mettre en place de nouvelles garanties : parmi diverses possibilités, ses représentants ont suggéré d'élargir la gamme des prestations non remboursées par la Sécurité Sociale (actuellement limitées à l'ostéopathie et la chiropractie) aux pathologies de type « psy » et dont chacun sait qu'elles sont en forte croissance pour cause de « stress » notamment (prestations de psychologues, psychothérapie, psycho-motricité...)

Nous restons confiants sur une issue favorable pour ces évolutions, mais déplorons avec force, l'extrême lenteur de la Direction dans leur mise en place opérationnelle et donc leur accessibilité par les salariés de l'UES !

* commission de suivi prévoyance/santé du 30/11/09 ; ** cette baisse « exceptionnelle » initialement prévue seulement pour 2009, est maintenue pour 2010 en raison des bons résultats de la mutuelle.